



## Comment est ce possible qu'un être humain puisse

Par **ANDALOUSIACAL**, le **16/06/2011** à **13:46**

Prendre un Avocat, réglé à l'avocat une somme égale à 1000 €, prendre position de ce qu'il entend être écouté,

Avoir fait 6 enfants, et s'abstenir de régler la pension alimentaire à ma fille depuis donc près de 1an et demi,

Prendre les droits acquis de dire aux services de l'enfance, qu'il entend prendre ses enfants tel jour et tel semaine, et pas tel autre jour,

qu'on peut lui accorder une telle confiance, alors que je suis obligés d'intervenir pour que ma fille puisse vivre clairement, au lieu de recevoir 180 € de son ex,

c'est moi la mamie qui subvient au besoin de ma fille et des enfants,

????Et monsieur, fait ce qu'il veut,

Par **mimi493**, le **16/06/2011** à **14:41**

Si vous avez un jugement le condamnant à payer la pension alimentaire, faites intervenir l'huissier